

« Il n’y a pas une seule résilience ou une seule forme d’adaptation... »

Entretien avec Magali Reghezza, maître de conférences au département de géographie à l’École normale supérieure, spécialiste notamment des questions d’adaptation de la société aux risques environnementaux et catastrophes.



On parle beaucoup de résilience face au changement climatique, mais aussi d’adaptation et de transition. Qu’est-ce que ces termes recouvrent pour vous ?

On parle de résilience pour désigner le processus qui conduit à se relever après un choc. Le choc peut être brutal, rapide : un processus naturel, un attentat, un accident industriel. Il peut aussi s’agir d’une pression plus lente qui s’exerce sur une société ou un territoire, par exemple une crise économique. Le changement climatique relève des deux catégories : il se développe sur le temps long mais c’est aussi un facteur de production et d’aggravation de chocs brutaux (catastrophes naturelles, épidémiologiques, géopolitiques, etc.).

On est résilient quand on a fait face à une crise, une perturbation, un traumatisme. Par faire face, on peut entendre beaucoup de choses : savoir gérer l’urgence pour éviter la catastrophe, maintenir son activité, absorber le choc, se reconstruire, rebondir, tirer les leçons du passé, etc. Parmi les facteurs qui favorisent la résilience, on cite souvent l’adaptation, c’est-à-dire, le fait d’être capable de changer pour faire face. Par exemple, avec le changement climatique, il est difficile de prévoir exactement ce qui va se passer ou de savoir quand cela va se passer. Il reste encore de nombreuses inconnues et de multiples facteurs d’incertitude. Les actions d’atténuation (le seuil de 2 degrés) sont difficiles à mettre en œuvre et, quoi qu’il arrive, plusieurs processus sont déjà en route. Leurs conséquences sont ou seront pour partie irréversibles. L’adaptation est alors présentée comme ce qui doit permettre de s’en sortir malgré tout. La capacité d’adaptation se révèle au moment du choc, mais elle se met en place dans le temps. Elle repose en particulier sur la capacité à anticiper. L’adaptation peut s’appuyer sur des solutions techniques : on va par exemple développer de nouvelles technologies pour réduire la consommation de gaz à effet de serre ou la production de déchets. Elle peut aussi reposer sur un changement de comportements : devenir plus économe dans notre consommation énergétique, changer de modes de transports et de pratiques de mobilités, etc. Enfin, la transition désigne le passage d’un état initial à un autre état : c’est le processus de transformation en cours.

Le terme de transition vous paraît-il mieux approprié ?

On va utiliser ce terme de « transition » pour insister sur le fait que l’adaptation se construit dans le temps et que le changement n’est pas total. Il y a transition parce que certaines choses demeurent, d’autres se transforment à des vitesses et des rythmes variables. La résilience ne suppose pas la reproduction à l’identique : sinon, on ne fait que reproduire les causes qui ont conduit au désastre. Mais, elle n’implique pas non plus de changer au point de perdre son identité. La transition désigne ce changement dans la continuité (relative).

Les inégalités sociales constituent-elles un frein à la lutte contre le changement climatique ou à la résilience ?

Plus une société est inégalitaire, moins elle sera encline à agir pour l’environnement, qu’elle soit riche ou pauvre. Il existe aujourd’hui des inégalités sociales majeures, à l’échelle internationale mais aussi au sein des États. Ces inégalités sont un frein à la résilience. D’abord parce que tous les individus n’ont pas la même capacité d’adaptation : non pas parce qu’ils ne veulent pas s’adapter ou qu’ils en sont structurellement incapables mais parce que l’adaptation dépend de facteurs sociaux, économiques ou politiques. Nous ne sommes pas tous égaux face à la résilience et l’adaptation, pas plus que nous ne le sommes face aux risques et aux catastrophes. Ensuite, parce que l’adaptation a un coût : économique, mais aussi social et environnemental. Il est facile de rejeter ce coût sur les plus démunis, ceux qui généralement n’ont pas accès à la parole politique, au pouvoir, à des décisions qui pourtant les engagent. Résilience et adaptation sont des opportunités pour ne pas sombrer dans le fatalisme mais elles ne peuvent servir de prétexte à l’incurie et aux déplacements des responsabilités et des coûts sur les plus faibles, les exclus, les vulnérables. Ces notions ne peuvent pas non plus être utilisées sans poser les questions de la justice environnementale et sociale. Enfin, il faut souligner qu’il n’y a pas une seule résilience ou une seule forme d’adaptation : il existe de multiples solutions qui ont chacune des coûts et des bénéfices qui ne pèsent pas sur les mêmes personnes. C’est en définitive la question du choix démocratique qui est posée. Qui décide, comment et au nom de quels principes ?